



DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE Échafaudage / stationnement

**L'imprimé doit être reçu par les Services Techniques 15 jours au moins avant la date d'intervention.
Après cette date les demandes ne seront pas prises en compte.**

SERVICES TECHNIQUES - 7 place Auguste FAURE - st@tournon-sur-rhone.fr - tél. : 04 75 07 39 50
 SERVICE DES PLACES : 06 71 72 77 51 (à contacter le jour de l'intervention pour l'état des lieux et indiquer la date de début de facturation d'occupation du domaine public. A défaut la date de début d'occupation retenue sera celle inscrite dans l'arrêté)

INTERVENANT :

NOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

PERMIS DE CONSTRUIRE OU DÉCLARATION DE TRAVAUX (n° et date d'obtention) :

NATURE DES TRAVAUX:

ADRESSE DU CHANTIER:

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

Plans ou photographies définissant précisément :

- Les zones sur le domaine public que vous devez occuper pour le stationnement, l'installation d'une grue, de barrières... (attention plus la surface est importante plus la redevance d'occupation du domaine public augmente).
- L'emprise de la zone de travaux (terrassement...)

CONDITIONS PARTICULIÈRES DEMANDÉES :

- Emprise au sol du matériel (m²):

- Stationnement (type de véhicule(s))

préciser dimensions pour utilitaires et PL

- Échafaudage (dimensions)

- Nécessité de barrer la rue (période)



DATES PRÉVISIONNELLES DE DÉBUT ET DE FIN DE CHANTIER :Du Au **DATE :****SIGNATURE
DU DEMANDEUR :***L'occupation du domaine public fera l'objet du paiement d'une redevance conformément à la délibération du Conseil Municipal*

La Ville de TOURNON-SUR-RHÔNE vous informe que les données personnelles recueillies pour la gestion de la circulation et du stationnement font l'objet d'un traitement informatisé destiné aux Services Techniques de la Ville de TOURNON-SUR-RHÔNE.

La base légale du traitement est l'obligation légale. Les données sont conservées pour une durée de 5 ans puis détruites.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, à leurs rectifications, à demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service Direction générale « RGPD » de la ville de Tournon-sur-Rhône à l'adresse suivante : rgpd@ville-tournon.com, Mairie de Tournon-sur-Rhône, pl Auguste Faure, 07300 Tournon-sur-Rhône – Tel : 04.75.07.37.19. A défaut, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse électronique suivante : rgpd@numerian.fr

Si vous estimatez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.